

INTERRUPTION TEMPORAIRE DES ÉTUDES - CÉSURE

Premier et deuxième cycle des études d'architecture

à remettre ou envoyer au département des études, un mois minimum avant le début de césure

IDENTITÉ

Nom Prénom

Numéro étudiant |_|_|_|_|_|_|_| Cycle d'études Année

Adresse e-mail Tél. Portable

ADRESSE

Nom

Numéro – Rue – Bâtiment – etc.

Code Postal |_|_|_|_|_|_| Commune

Pays (si étranger) Téléphone

DURÉE ET FORME DE L'INTERRUPTION

Durée : un semestre une année date de début de la césure

Objectif :

expérience professionnelle structure d'accueil

service civique association ou établissement

volontariat associatif association

formation établissement

autre préciser

Précisions sur l'organisme d'accueil, sur les missions ou sur la formation :

.....

.....

.....

.....

MOTIVATIONS

joindre une lettre de motivation ou préciser dans ce cadre les éléments appuyant votre demande ...

MODALITÉS PARTICULIÈRES

- je souhaite être inscrit-e à l'école en qualité d'étudiant-e (*cette inscription ne sera pas prise en compte dans le calcul du nombre maximum d'inscriptions possibles dans le cycle d'études*).
- je souhaite être dispensé-e de l'obligation d'assiduité de manière à conserver mon droit à la bourse du CROUS.
- je souhaite bénéficier d'une convention de stage, dans le respect du règlement des études.

SIGNATURE

Je soussigné-e étudiant-e à l'école d'architecture de Nancy certifie exacts les éléments ci-dessus et demande à pouvoir bénéficier d'une interruption temporaire de mes études d'architecture.

Fait à le

Signature